

NORMES BIBLIOGRAPHIQUES DE L'IFAO POUR LES PUBLICATIONS ARABISANTES

Règles pour les ouvrages en caractères latins

Appel de référence bibliographique en note de bas de page

- Nom de l'auteur en bas-de-casse suivi de la date et de l'indication des pages, figures, planches, etc. : Garcin, 1999, p. 25, fig. 5.
 - Auteurs anciens (Antiquité jusqu'au XVIII^e siècle inclus) : nom usuel en bas-de-casse : Al-Ġāhiz, *Buḥālā'*, p. 15-18 ; Hérodote, *Histoire II*.
 - Auteurs modernes et contemporains (XIX^e siècle à nos jours) : Hugo, 1829 ; Bruyère, 1922-1923 ; Labrousse, 2012.
 - Ouvrages anonymes : titre abrégé, en italique. *Joseph et Aséneth*, p. 12.
- Si l'auteur est cité au cours de la phrase juste avant la référence : nom seul, ou prénom et nom en bas-de-casse suivis de la date de l'ouvrage et de la page citée entre parenthèses : Jean-Claude Garcin (1999, p. 25).
 - « La publication fut assurée par Adriani (1952). »
 - « Il n'est toutefois pas certain, contrairement à ce que pensait Claire Préaux (1952, p. 275-281), que les routes vers le Sud n'aient été empruntées que de manière transitoire. »
- Dans le cas où des auteurs ont le même nom, ajouter l'initiale du prénom pour les deux :
pour Dieter Arnold, on mettra : [Arnold Di.](#), 2005
pour Dorothea Arnold, on mettra : [Arnold Do.](#), 1981
- On n'utilise ni *ibid.*, ni *op. cit.*, ni *id.* à l'intérieur d'une note ou d'une note à l'autre. On répètera le nom de l'auteur autant de fois que nécessaire. Le nom de l'auteur ne sera cependant pas répété lorsque deux références se suivent immédiatement : Bruyère, 1921, p. 37 ; 1924, p. 78-79 ; ni lorsque le texte de la note rend évidente la continuité entre les références : « Bruyère, qui lui avait d'abord attribué la tombe (1921, p. 37), est revenu plus tard sur cette hypothèse (1924, p. 78-79). »

Présentation de la bibliographie finale

- Une liste complète des abréviations de périodiques et collections est disponible dans Mathieu, Bernard, *Abréviations des périodiques et collections en usage à l'Institut français d'archéologie orientale*, Ifao, Le Caire, 2014 (6^e éd.)
<http://www.ifao.egnet.net/uploads/publications/enligne/IF1098.pdf>

- La disposition de la bibliographie se fera dans cet ordre :
 - Abréviations bibliographiques.
 - Instruments de travail (dictionnaires, encyclopédies, etc.).
 - Sources d'archives.
 - Sources anciennes, par ordre alphabétique d'auteur (et de titre pour les sources anonymes anciennes).
 - Études, par ordre alphabétique d'auteur (et de titre pour les publications anonymes).
 La dénomination des rubriques successives de la bibliographie est laissée à l'appréciation de l'auteur.
- Pour plusieurs ouvrages d'un même auteur, le nom de celui-ci est cité au premier ouvrage puis remplacé par un tiret long suivi d'une virgule : —, . Les ouvrages d'un même auteur sont classés par ordre chronologique.
- Les noms des collections sont en romain : MIFAO, FIFAO, BiEtud, EtudUrb, etc.
- La présentation basique d'un ouvrage se fait de la manière suivante :
 - l'auteur : nom, virgule, prénom en entier, tout en bas-de-casse ; pour les auteurs d'ouvrages en arabe, voir les Règles particulières *infra* ;
 - le titre de l'ouvrage en italique suivi d'une virgule ;
 - la collection en romain, puis, sans virgule, le numéro dans la collection (toujours en chiffres arabes), suivi d'une virgule ;
 - le nom de l'éditeur suivi d'une virgule ;
 - le lieu de l'édition (ville) suivi d'une virgule ;
 - la date de publication suivie d'un point.

Farağ, Alfrīd, *Šāri' Imād al-Dīn. Hikāyāt al-fann wa-l-nuğūm*, Maktabat al-Usra, Le Caire, 2012.

Saul, Samir, *La France et l'Égypte de 1882 à 1914. Intérêts économiques et implications politiques*, Comité pour l'histoire économique et financière de la France, Paris, 1997.

- S'il y a plusieurs villes pour un même éditeur, on utilisera la virgule pour séparer les lieux : Wikander, Örjan (éd.), *Handbook of Ancient Water Technology*, Brill, Leyde, Boston, Cologne, 2000.
- En cas de coédition, on séparera les éditeurs par une barre oblique (Gallimard/Flammarion) sauf si la ville diffère. Dans ce cas, on utilisera le point-virgule (Ifpo, Beyrouth ; Ifao, Le Caire).

- Abréviations utilisées dans les notes infra-paginales et la bibliographie (le pluriel n'est pas marqué sauf pour n^{os}, mss, *sqq.*) :

addenda : add.	les ouvrages sans lieu d'édition : [s.l.]	recto : r ^o
annale : an.	les ouvrages sans lieu ni date : [s.l.n.d.]	section : sect.
appendice : append.	les ouvrages sans nom d'éditeur : [s.n.]	<i>sub voce</i> : s.v.
<i>circa</i> : c.	ligne : l.	<i>sequiturque</i> (et suivant[e]) : <i>sq.</i>
colonne : col.	livre : liv.	<i>sequunturque</i> (et suivant[e]s) : <i>sqq.</i>
<i>confer</i> : cf.	manuscrit : ms	supplément : suppl.
éditeur(s) scientifique(s) : éd. (2 ^e éd., 3 ^e éd.)	manuscrits : mss	tableau(x) : tabl.
<i>et alii</i> : <i>et al.</i>	note : n.	tome : t.
exemple : ex.	numéro : n ^o	traducteur : trad.
<i>folio verso</i> : f.v.	numéros : n ^{os}	vers : v.
fascicule : fasc.	page : p.	verso : v ^o
figure(s) : fig.	paragraphe : §	volume(s) : vol.
folio : f ^o	partie : part.	
illustration : ill.	planche(s) : pl.	
introduction : introd.		

La bibliographie d'un article anglais dans une revue ou un ouvrage français sera composée selon les normes anglo-saxonnes (voir document complémentaire sur les normes bibliographiques anglo-saxonnes de l'Ifao). En revanche, s'il s'agit d'une référence anglaise dans une bibliographie française, seul le titre de l'article ou de l'ouvrage cité sera composé selon les normes anglo-saxonnes (attention notamment à l'emploi des capitales à chaque terme, excepté les articles, les conjonctions et prépositions de deux à quatre lettres). Les noms de villes sont francisés : Londres, Le Caire, etc.

Exemples de références bibliographiques tirées d'un article en anglais :

Makdisi, George, *The Rise of Colleges: Institutions of Learning in Islam and the West*, Edinburgh University Press, Edinburgh, 1981, pp. 285, 290–291.

Hallaq, Wael, "Was the Gate of *Ijtihâd* Closed?", *IJMES* 16, 1984, pp. 3–41.

Les mêmes exemples référencés dans un article en français :

Makdisi, George, *The Rise of Colleges: Institutions of Learning in Islam and the West*, Edinburgh University Press, Édimbourg, 1981, p. 285, 290-291.

Hallaq, Wael, « Was the Gate of *Ijtihâd* Closed? », *IJMES* 16, 1984, p. 3-41.

Règles particulières aux ouvrages en arabe

A/ Auteurs classiques (jusqu'au XIX^e siècle)

— Mention des auteurs dans le texte même : on utilisera leur nom usuel (l'*Encyclopédie de l'islam* fait référence, et sinon, la littérature existant sur cet auteur), en respectant les normes de translittération de l'Ifao. L'article al- est toujours indiqué, en minuscule sauf au début d'une phrase. Ex. Ibn Ḥaldūn ; al-Maqrīzī. Tous les éléments d'un nom débutent par une majuscule (ex. Sa'd al-Dīn, 'Abd al-Raḥmān), sauf l'article et les éléments b. (pour ibn) ou bt (pour bint) indiquant la filiation.

— Nom de l'auteur en note infra-paginale : nom usuel, mêmes règles, en bas-de-casse de manière à faire apparaître les signes diacritiques. Maintien de l'article al-, avec une minuscule (ex. al-Maqrīzī) sauf en début de note ou après un point, où il est écrit avec une majuscule : Al-.

— Nom de l'auteur dans la bibliographie : tous les éléments du nom en bas-de-casse, pour faire apparaître les signes diacritiques. L'article al- en début de référence est écrit avec une minuscule. Nom usuel, suivi éventuellement d'éléments distinctifs du nom développé ; l'usage de l'*Encyclopédie de l'islam* fera ici référence. Ex. al-Saḥāwī, Šams al-Dīn (+ titre de l'ouvrage). Le choix de ces éléments secondaires d'identification est laissé à l'appréciation de l'auteur. Cependant, ils doivent apparaître obligatoirement si plusieurs auteurs portent le même nom usuel, ou si l'auteur n'est pas très connu (on peut se contenter d'Ibn Ḥaldūn ou d'Ibn Taymiyya seuls : le fait même que leur nom usuel ne soit suivi d'aucun autre élément indique suffisamment qu'il s'agit des auteurs bien connus sous ce nom).

— L'ordre alphabétique tient compte du Ibn initial, mais non de l'article al-. al-Maqrīzī est donc classé à la lettre M, Ibn al-Ġī'ān à Ibn puis G. C'est la raison pour laquelle, dans la bibliographie finale, al-Maqrīzī est écrit avec une minuscule à al- : l'œil sera attiré par le M.

— Titre d'ouvrage : le premier mot après l'article porte seul la majuscule. Ex. : *al-Fihrist* ; *Kitāb al-imtā' wa-l-mu'ānasa* ; *Risālat al-ġufrān*. Un titre d'ouvrage inclus dans un autre titre est considéré comme un nom propre, ex. *Šarḥ al-Mu'allaqāt*. Ce titre inclus dans un autre titre

s'écrit en italique, comme le reste. L'emploi de majuscules à l'intérieur du titre suit, pour le reste, les règles explicitées dans les normes de translittération de l'Ifao ; ex. *Sīrat Baybars*.

— Ouvrage anonyme : aussi bien en note infra-paginale qu'en bibliographie finale, on n'écrira que le titre de l'ouvrage, sans le faire précéder de « Anonyme ». Ex. : *Alf layla wa-layla*. Si le titre commence par l'article al-, on suivra les mêmes règles que pour le nom de l'auteur.

— Référence à un ouvrage dans le texte : On évitera le mélange de la grammaire française et de la grammaire arabe. L'absence d'article dans le nom entraîne son absence dans l'épithète : ex. « les *Futūḥāt makkiyya* », ou « *al-Futūḥāt al-makkiyya* » (éviter « les *al-Futūḥāt al-makkiyya* »). L'annexion est considérée comme un tout déterminé : « le *Taqwīm al-buldān* ».

— L'abréviation *K.* pour *Kitāb* n'est pas acceptée.

— Titre abrégé en note infra-paginale : contrairement au nom de l'auteur, l'article *al-* du titre peut être supprimé. Ex. : Ibn al-Nadīm, *Fihrist*.

— Tomaison d'un ouvrage en note infra-paginale : en chiffres romains capitales après l'abrégé, précédé d'une virgule : ex. Ibn Taḡrī Birdī, *Nuḡūm*, IV.

— Référence au Coran : numéro de la sourate en chiffres romains, ex. Coran, IV, 18 (« Coran 4 : 18 » est à proscrire). Le nom de la sourate, en arabe (sans « sourate » ni *ṣūrat*) ou en français, au choix de l'auteur, ne peut se substituer à son numéro : ex. Coran, IV, *al-Nisā'*, 18.

B/ Auteurs contemporains de textes en arabe (y compris éditeurs de textes classiques) :

— Mention des auteurs dans le texte même : comme pour les auteurs occidentaux, par leur nom usuel, éventuellement précédé du prénom : Ġirġis, ou Maġdī Ġirġis. Mais s'ils sont connus surtout par des publications en langues européennes, préférer l'orthographe usuelle adoptée dans celles-ci, ex. Magdī Guirguis. Les prénoms d'origine française ou anglaise sont écrits à la française ou à l'anglaise, ex. Nelly. Pour les auteurs proche-orientaux dont l'état civil porte trois, quatre ou cinq éléments, on choisira le dernier comme nom usuel. Nous n'ignorons pas que cette règle pose des problèmes.

— Titre d'ouvrage dans le texte : mêmes remarques qu'en A/.

— Nom de l'auteur en note infra-paginale : nom usuel seul, en bas-de-casse.

— Nom de l'auteur (ou de l'éditeur d'un ouvrage collectif) dans la bibliographie : pour les auteurs (maghrébins notamment) ayant un nom à deux éléments, on suivra la même règle que pour les auteurs occidentaux : nom de famille, virgule, prénom entier, tout en bas-de-casse ; pour les auteurs ayant un nom à trois éléments ou plus, on écrira le dernier élément du nom, virgule, puis le premier élément et les éléments suivants, en entier, le tout en bas-de-casse. Ex. 'Abd Allāh, Yūsuf Muḥammad.

— Nom de l'éditeur ou du traducteur d'un texte classique dans la bibliographie : nom complet dans l'ordre de l'état-civil, suivi de (éd.) ou (trad.).

— Nom de la maison d'édition : majuscules partout, ex. Dār al-Našr al-'Arabī, Dār al-Šurūq. Cette règle suit celle des toponymes, ex. al-Tall al-Kabīr, et des institutions traitées comme des noms propres, ex. Bayt al-Ḥikma.

Cas	Appel dans le texte en note de bas de page	Présentation de la bibliographie finale
Monographie	<ul style="list-style-type: none">Mettre le nom de l'auteur en bas-de-casse, une virgule et la date : Lapidus, 1967.	<ul style="list-style-type: none">Mettre le nom de l'auteur en bas-de-casse, le prénom complet, le titre en italique, la collection, l'éditeur, la ville puis la date : Lapidus, Ira Marvin, <i>Muslim Cities in the Later Middle Ages</i>, Harvard Middle Eastern Studies 11, Harvard University Press, Cambridge, MA, 1967.
Ouvrage anonyme	<ul style="list-style-type: none">Mettre le titre original, parfois abrégé si besoin. <i>Joseph et Aséneth</i>, p. 12.	<ul style="list-style-type: none">Pour un ouvrage anonyme, préciser le titre original, puis le prénom et le nom de l'éditeur (éd.) et/ou du traducteur (trad.), le titre donné s'il diffère du titre original, la collection, l'éditeur, le lieu d'édition, et la date. <i>Joseph et Aséneth. Introduction, texte critique, traduction et notes</i>, Marc Philonenko (éd.), <i>Studia Post-Biblica</i> 13, Brill, Leyde, 1968. Dans l'exemple ci-dessus, l'ouvrage sera référencé à la lettre J en bibliographie finale.

Cas	Appel dans le texte en note de bas de page	Présentation de la bibliographie finale
Source ancienne	<ul style="list-style-type: none"> Préciser en bas-de-casse le nom de l'auteur, suivi du titre ou de l'abréviation du titre ; préciser ensuite le livre, le(s) paragraphe(s), puis la pagination de l'édition : Thucydide, <i>La guerre du Péloponnèse</i>, I, 71, 4-7, p. 47. S'il s'agit d'une source sans auteur, préciser le titre ou le nom donné complet, ou son abréviation : <i>P. Oxy. XI</i>. 	<ul style="list-style-type: none"> Le nom de l'auteur est en bas-de-casse, suivi du titre de l'ouvrage, du prénom et du nom de l'éditeur (éd.) ou du traducteur (trad.) du texte : Thucydide, <i>La guerre du Péloponnèse</i>, livre I, Jacqueline de Romilly (éd.), CUF, Les Belles Lettres, Paris, 1964. Si la source n'a pas d'auteur : <i>The Oxyrhynchus Papyri XI</i>, Bernard P. Grenfell & Arthur S. Hunt (éd.), Egypt Exploration Fund, Londres, 1915. Dans l'exemple ci-dessus, l'ouvrage sera référencé à la lettre O en bibliographie finale, rubrique Sources anciennes.
Réédition	<ul style="list-style-type: none"> Mettre la date de l'édition consultée : Raymond, 1999. 	<ul style="list-style-type: none"> Préciser la date de la parution originale suivie de la date de la réédition avec le numéro d'édition entre parenthèses ; si la date originale manque, préciser seulement le numéro d'édition : Raymond, André, <i>Artisans et commerçants au Caire au XVIII^e siècle</i>, 2 vol., Institut français de Damas, Damas, 1973 et 1974 ; 2 vol., BiGen 20, Ifao, Le Caire, 1999 (2^e éd.).
Un même auteur avec plusieurs publications (même année ou années différentes)	<ul style="list-style-type: none"> Si l'on fait appel à plusieurs références d'un même auteur en même temps, ne pas répéter le nom, séparer les dates par un point-virgule : Ballet, 1999, p. 72 ; 2000, p. 40-41. Dans le cas où pour un même auteur, il y a plusieurs ouvrages parus à la même date, indiquer une numérotation en a, b, c, etc. pour les différencier : Cahen, 1972a, p. 178. Cahen, 1972b, p. 142-144. 	<ul style="list-style-type: none"> Dans le cas où pour un même auteur, il y a plusieurs entrées, les classer par ordre chronologique : Ballet, Pascale, <i>La vie quotidienne à Alexandrie</i>, Pluriel, Hachette Littérature, Paris, 1999. —, « De l'Égypte byzantine à l'Islam. Approches céramologiques », <i>ArchIsl</i> 10, 2000, p. 29-53. Pour les publications d'un même auteur et d'une même année, classer les références bibliographiques par ordre alphabétique de titre, sans oublier la numérotation en a, b, c, etc. : Cahen, Claude, « L'administration financière de l'armée fatimide d'après al-Makhzumi », <i>JESHO</i> 15, 1972a, p. 163-182. —, « Al-Makhzūmī et Ibn Mammāṭī sur l'agriculture égyptienne médiévale », <i>AnIsl</i> 11, 1972b, p. 141-151.

Cas	Appel dans le texte en note de bas de page	Présentation de la bibliographie finale
Ouvrage collectif (à deux auteurs ou plus)	<p>Lorsqu'il y a deux auteurs, séparer les deux noms par une virgule : Vatin, Veinstein, 2003.</p> <ul style="list-style-type: none"> Plus de deux auteurs : mentionner le nom du premier et ajouter <i>et al.</i> Eldem <i>et al.</i>, 1999. Dans le cadre d'un collectif avec un ou plusieurs éditeurs, la mention (éd.) est obligatoire : Hanssen <i>et al.</i> (éd.), 2002. 	<ul style="list-style-type: none"> Lorsqu'il y a deux auteurs, séparer leur nom par & : Vatin, Nicolas & Veinstein, Gilles, <i>Le Sérail ébranlé. Essai sur les morts, dépositions et avènements des sultans ottomans. XIV^e-XIX^e siècle</i>, Fayard, Paris, 2003. Lorsqu'il y a plus de deux auteurs, détailler les noms de tous les auteurs. Ajouter (éd.) après le dernier nom, sans mettre l'abréviation au pluriel, dans le cadre d'un collectif avec un ou plusieurs éditeurs : Eldem, Edhem, Goffman, Daniel & Masters, Bruce, <i>The Ottoman City Between East and West: Aleppo, Izmir and Istanbul</i>, Cambridge Studies in Islamic Civilization, Cambridge University Press, Cambridge, UK, 1999. Hanssen, Jens, Philipp, Thomas & Weber, Stefan (éd.), <i>The Empire in the City : Arab Provincial Capitals in the Late Ottoman Empire</i>, Beirut Texts and Studies 88, Ergon in Kommission, Würzburg, 2002. <p>Lorsque l'ouvrage est édité par une institution, le nom de celle-ci est traité comme un nom d'auteur.</p>
Fascicule, tome, volume	Dalman, 2012.	<ul style="list-style-type: none"> On mentionne un fascicule, un tome ou un volume juste après le titre de l'œuvre auquel il appartient. On sépare la tommaison de l'œuvre par une virgule. <p>Dalman, Gustaf, « Index des monuments par numéro » in Nehmé, Laïla (éd.), <i>Atlas archéologique et épigraphique de Pétra</i>, fasc. 1 : <i>De Bāb as-Sīq au Wādī al-Farasah</i>, Académie des inscriptions et des belles lettres, Paris, 2012, p. 751-790.</p>

Cas	Appel dans le texte en note de bas de page	Présentation de la bibliographie finale
Article tiré d'un périodique	<p>Wing, 2014.</p> <p>Picard, 2011.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Mettre l'article entre guillemets et le périodique en italique sans oublier la tomaisson en romain, éventuellement le numéro du fascicule en romain, et les pages : Wing, Patrick, « Indian Ocean Trade and Sultanic Authority : The nāzir of Jeddah and the Mamluk Political Economy », <i>JESHO</i> 57, 1, 2014, p. 55-75. • Dans le cas d'un article d'un dossier de revue, on mettra l'article entre guillemets, suivi de <i>in</i>, du nom et du prénom du coordinateur suivi de (éd.), du titre du dossier en italique suivi d'une virgule, de la mention « dossier » ou « numéro spécial » et du nom du périodique en italique, sans en oublier la tomaisson en romain, ni les pages : Picard, Christophe, « Espaces maritimes et polycentrisme dans l'islam abbasside » <i>in</i> Nef, Annliese & Tillier, Mathieu (éd.), <i>Le polycentrisme dans l'islam médiéval</i>, dossier des <i>AnIsl</i> 45, 2011, p. 23-46.
Supplément à une revue	<p>Sagona, 2004, p. 22-25.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Mettre le titre du supplément en italique, puis suppl. en romain, suivi du nom de la revue en italique, sans oublier la tomaisson en romain : Sagona, Antonio (éd.), <i>A View from the Highlands</i>, suppl. aux <i>Ancient Near Eastern Studies</i> 12, 2004, p. 22-25.
Actes de colloque	<p>Menu (éd.), 2004.</p> <p>Drocourt (éd.), 2015.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Ajouter en italique le lieu et les dates de déroulement du colloque à la suite du titre de l'ouvrage : Menu, Bernadette (éd.), <i>La dépendance rurale dans l'Antiquité égyptienne et proche-orientale. Actes du colloque Aidea, Banyuls-sur-Mer, 2001</i>, BdE 140, Ifao, Le Caire, 2004. <p>Dans le cas où la mention de la rencontre scientifique ne figure pas sur la page de titre de l'ouvrage référencé, on composera « Actes de colloque » (ou autre rencontre scientifique) en romain et bas-de-casse comme dans le cas d'un catalogue d'exposition.</p> <p>Drocourt, Nicolas (éd.), <i>La figure de l'ambassadeur entre mondes éloignés : ambassadeurs, envoyés officiels et représentations diplomatiques entre Orient islamique, Occident latin et Orient chrétien (XI^e-XVI^e siècle)</i>. Textes issus d'une journée d'étude organisée par le CRHIA, Nantes, 8 juin 2012, <i>Enquêtes & Documents</i> 51, PUR, Rennes, 2015.</p>

Cas	Appel dans le texte en note de bas de page	Présentation de la bibliographie finale
Catalogue d'exposition	Derman (éd.), 2000.	<ul style="list-style-type: none"> Ajouter, après le titre de l'ouvrage, la mention « catalogue d'exposition », le lieu (musée, ville) et les dates de l'événement en romain : Derman, M. Uğur (éd.), <i>Calligraphies ottomanes : collection du Musée Sakıp Sabancı, Université Sabancı, Istanbul</i>, catalogue d'exposition, musée du Louvre, Paris, 16 mars-29 mai 2000, RMN, Paris, 2000.
Catalogue de musée	Auber de Lapierre, Jeudy (éd.), 2018.	<ul style="list-style-type: none"> Préciser le nom du musée en romain après le titre du catalogue, si ce dernier ne l'explicite pas : Auber de Lapierre, Julien & Jeudy, Adeline, <i>Catalogue général du Musée copte du Caire. Objets en bois I</i>, BEC 26, Ifao, Le Caire, 2018.
Article ou notice de dictionnaire ou d'encyclopédie	Lane, 1968, p. 1926b, s.v. « 1. zahara ». Cahen, 1970.	<ul style="list-style-type: none"> Pour les simples notices, mettre le nom du dictionnaire ou de l'encyclopédie en italique, préciser ensuite la date, la page, éventuellement la ou les colonnes (col.), suivis de s.v. en italique et du titre de la notice entre guillemets : Lane, Edward William, <i>An Arabic-English Lexicon</i>, 8 vol., Librairie du Liban, Beirut, 1968, Book 1, Part 5, p. 1926 col. b-1927 col. a, s.v. « 1. zahara ». Pour les articles à caractère scientifique, tels que ceux de l'<i>Encyclopédie de l'islam</i>, mettre le nom et le prénom du contributeur, le titre du dictionnaire ou de l'encyclopédie en italique, l'année de parution, la page, éventuellement la colonne, suivis de s.v. en italique et du titre de la notice entre guillemets : Cahen, Claude, <i>EF²</i>, III, 1970, p. 1115-1118, s.v. « Iḳṭā' ».
Édition contemporaine de relation de voyage	<ul style="list-style-type: none"> Pour les relations de voyageurs : <ul style="list-style-type: none"> soit l'appel fait référence directement au texte de l'auteur (en bas-de-casse), suivi de la date originale : Anthoine Morison, 1697, p. 15. soit l'appel fait référence à la réinterprétation de l'éditeur scientifique de l'ouvrage consulté : Anthoine Morison, (1697), édité par Goyon, 1976, p. 15. 	<ul style="list-style-type: none"> * La référence bibliographique figure dans les Sources, sous l'une des deux formes suivantes : <ul style="list-style-type: none"> – <i>Le Voyage en Égypte d'Anthoine Morison 1697</i>, Georges Goyon (éd.), Voyageurs 17, Ifao, Le Caire, 1976. – Goyon, Georges (éd.), <i>Le Voyage en Égypte d'Anthoine Morison 1697</i>, Voyageurs 17, Ifao, Le Caire, 1976.

Cas	Appel dans le texte en note de bas de page	Présentation de la bibliographie finale
Œuvre littéraire	<ul style="list-style-type: none"> Pour un auteur littéraire moderne (à partir du XIX^e s.), le nom sera en bas-de-casse, suivi de la date de publication originale de son œuvre : <p>Hugo, 1829.</p>	<ul style="list-style-type: none"> Dans le cas d'un auteur littéraire moderne, indiquer soit le nom d'usage (ex. Apollinaire, Saint-John-Perse), soit le nom suivi du prénom complet, puis le titre de l'ouvrage, la date de publication originale entre parenthèses, la collection, l'éditeur, la ville, la date de publication de l'édition consultée : <p>Hugo, Victor, <i>Les Orientales</i> (1829), Les Classiques de Poche, Le livre de Poche, Paris, 2000.</p>
Sources d'archives	<p>Indiquer le nom du dépôt d'archives ou son abréviation, puis identifier le document selon la cotation des archives :</p> <p>DWQ, waqf n° 351/81, waqf Ġamāl al-Dīn al-Dahabī, 10 raġab 1045 / 21 décembre 1635.</p>	<ul style="list-style-type: none"> Dans la bibliographie finale, rubrique « Sources d'archives », donner la liste des dépôts d'archives consultés, éventuellement des séries à l'intérieur de ceux-ci. <p>DWQ, Waqf = Dār al-Waṭā'iq al-Qawmiyya, Le Caire, actes de waqf.</p>
Sources manuscrites	<p>Firdawsī, <i>Šāhnāma</i>, Berlin, Or. 4255, f. 132 r.</p>	<p>* Dans la bibliographie finale, rubrique « Sources manuscrites », donner la référence de l'ouvrage comme plus haut (« Source ancienne »), puis le nom de la bibliothèque où se trouve le manuscrit, ou son abréviation usuelle, et sa cote ; éventuellement le lieu de production du manuscrit et la date de copie :</p> <p>Firdawsī, <i>Šāhnāma</i>, Berlin, Staatsbibliothek, Or. 4255, Shiraz, 19 raġab 894/18 juin 1489.</p>
Document d'archives scientifiques	<p>Bruyère, 1922-1923, p. 3.</p>	<ul style="list-style-type: none"> Dans le cas d'un document d'archives scientifiques, indiquer le nom, puis le prénom complet de l'auteur, le titre du document, la date originale entre parenthèses, la nature du document (carnet de fouille, rapport, etc. suivi de la mention : manuscrit, photographie, plan, etc.), le lieu de conservation et son n° d'inventaire (si possible) et/ou une pagination : <p>Bruyère, Bernard, <i>Journal de fouille</i> (1922-1923, 1924, 1925), carnet de fouille, manuscrit, conservé aux Archives de l'Ifao, cahier DEM 1.</p>
Article de journal	<p>Nehmé, 2004.</p> <p>Nehmé, Laïla, « Hégra, la cité méconnue », <i>CNRS le journal</i> 172, mai 2004, p. 4.</p>	<ul style="list-style-type: none"> Mettre le nom puis le prénom complet de l'auteur, le titre de l'article entre guillemets, le nom du journal, son n° de parution en romain, la date et la page. <p>Nehmé, Laïla, « Hégra, la cité méconnue », <i>CNRS le journal</i> 172, mai 2004, p. 4.</p> <p>Cependant, pour les articles et ouvrages citant un très grand nombre d'articles de presse, on se contentera, en bibliographie finale, de donner la liste des organes de presse dépouillés ; la référence complète figurera seulement en note infra-paginale.</p>

Cas	Appel dans le texte en note de bas de page	Présentation de la bibliographie finale
Thèse ou mémoire	Sacco, 2016.	<ul style="list-style-type: none"> Préciser la nature de l'écrit (mémoire de DEA, mémoire de master 1, mémoire de master 2, mémoire de maîtrise, thèse de doctorat, thèse de 3^e cycle, mémoire de l'EHESS, etc.) et le nom de l'université : Sacco, Viva, <i>Une fenêtre sur Palerme entre le IX^e et la première moitié du XII^e siècle</i>, thèse de doctorat, université Paris-Sorbonne, 2016.
Rapport de fouille ou d'activité	Chevrant, 2014, p. 180-184.	<ul style="list-style-type: none"> Toujours mentionner la nature du rapport (rapport de fouille, rapport final d'opération, rapport d'activité, etc.), si le rapport n'est pas publié par un éditeur, préciser l'institut pour lequel il a été rédigé : Chevrant, Philippe, « La bibliothèque » in <i>Rapport d'activité 2012-2013</i>, rapport d'activité, suppl. au <i>BIFAO</i> 113, Ifao, Le Caire, 2014, p. 180-184.
Publication en ligne	<ul style="list-style-type: none"> Si c'est possible, préciser la pagination et/ou les numéros de paragraphe (comme c'est le cas sur <i>OpenEdition</i>) : Eychenne, 2013, p. 62-99, § 4-12. Préciser la pagination s'il s'agit d'un PDF : Eychenne, 2013, p. 62-63. 	<ul style="list-style-type: none"> Préciser la plateforme de publication, la date de consultation de l'article ou de l'ouvrage ainsi que l'URL permanent : Eychenne, Mathieu, <i>Liens personnels, clientélisme et réseaux de pouvoir dans le sultanat mamelouk (milieu XIII^e-fin XIV^e siècle)</i>, Études arabes, médiévales et modernes 278, Ifpo, Beyrouth, Damas, 2013, livre en ligne sur OpenEdition Books, consulté le 11 décembre 2013, http://books.openedition.org/ifpo/3958
Base de données	<ul style="list-style-type: none"> Préciser le nom de la base de données, suivi du numéro d'identification de la notice ou de l'objet : <i>Cachette de Karnak</i>, CK7. 	<ul style="list-style-type: none"> Indiquer le nom suivi de la mention « base de données en ligne », de l'URL permanent et de la date de consultation : <i>Cachette de Karnak</i>, CK7, base de données en ligne, consulté le 17 février 2014, http://www.ifao.egnet.net/bases/cachette/?&os=6